



Avis d'occupation du domaine public pour une exploitation économique de courte durée Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels :

Commune d'ARGENTAN
Correspondant : Monsieur le Maire
Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61 201 ARGENTAN Cedex
Téléphone : 02 33 36 40 00
Courriel : affaire.juridiques@argentan-intercom.fr
Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

Objet de l'occupation du domaine public : Manège type Carrousel en bois, mécanique ou à propulsion parentale, pour enfants de 3 à 10 ans.

Emplacement sur le domaine public : lieu à confirmer par la ville d'Argentan.

Superficie de l'occupation sur le domaine public : 100 m² maximum.

Durée de l'occupation sur le domaine public : pendant la durée des festivités de Noël, soit du samedi 03 au samedi 31 décembre 2022.

Montant de la redevance : 345 € (100 m² x 3.45 €)

Date limite de réception des demandes : 4 novembre 2022 à 12h

Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Service Commerces – Foires et Marchés – 48, Rue du Beigle – 61 200 ARGENTAN – Courriel : marches@argentan.fr ou service.evenementiel@argentan.fr

Date d'envoi à la publication : 05 octobre 2022.